## P.T.I. 2017 - 2021



**PACTE TERRITORIAL POUR** L'INSERTION

2017 - 2021

### DEPARTEMENT DE L'AVEYRON





















BGE



**Talenvies** 





Accès Logement

Comité Rouergat d'aide à l'Insertion Sociale par l'Apprentissage du Français



### Entre

### Le Département de l'Aveyron,

Représenté par le Président du Conseil Départemental, Monsieur Jean-François GALLIARD

### L'Etat,

Représenté par la Préfète, Madame Catherine de LA ROBERTIE,

### La Région Occitanie,

Représentée par la Présidente du Conseil Régional, Madame Carole DELGA

### Pôle Emploi,

Représenté le Directeur Régional, Monsieur Serge LEMAITRE

### La Caisse d'Allocations Familiales de l'Aveyron,

Représentée par son Directeur, Monsieur Stéphane BONNEFOND

### La Mutualité Sociale Agricole Midi-Pyrénées Nord,

Représentée par son Directeur Général, Monsieur Philippe HERBELOT,

### La Mission Locale Départementale de l'Aveyron,

Représentée par son Président, Monsieur Christophe SAINT-PIERRE,

### L'Union Départementale des Structures d'Insertion par l'Activité Economique,

Représentée par son Président, Monsieur Jean-Dominique GIOVANNONNI,

### Le Réseau des Points Relais Emploi de l'Aveyron,

Représenté par ses Co-Présidents, Monsieur François BESSE et Madame Lucette PERROUD

### Les structures d'aide à la création ou au développement d'entreprises,

Représentées par le Responsable Territorial de BGE, Monsieur Fabien KALA Représentées par la Présidente de TALENVIES, Madame Catherine KART Représentées par le Directeur Régional Occitanie de l'ADIE, Monsieur Christophe NICAUD

### Les structures d'Insertion sociale et professionnelle,

Représentées par la Présidente de l'UDAF, Madame Marie-Josée MOYSSET
Représentées par le Président du CCAS Rodez, Monsieur Christian TEYSSEDRE
Représentées par le Président de Habitats Jeunes du Grand Rodez, Monsieur Jean-Marie RATAILLE
Représentées par la présidente de l'association Myriade, Madame Yolande BARTHELEMY
Représentées par le président du CRAISAF, Monsieur Christian RUSTAN
Représentées par le Président de Village 12, Monsieur Richard SIAKOWSKI
Représentées par le Président d'Accès Logement, Monsieur Michel FAGES
Représentées par le Président de Mobilemploi, Monsieur Raymond RAYSSAC
Représentées par la Présidente du CIDFF, Madame Anne-Marie BONNEFOUS,

### Références

- Vu la loi du 1<sup>er</sup> décembre 2008 généralisant le Revenu de Solidarité Active et réformant les politiques d'insertion ;
- Vu la délibération de la commission permanente du Conseil Départemental du 3 avril 2017 approuvant le Programme Départemental d'Insertion 2017-2021;
- Vu la délibération du la commission permanente du Conseil Départemental le 15 décembre 2017 relative à l'adoption du Pacte Territorial pour l'Insertion et autorisant le Président du Conseil Départemental à signer les actes d'exécution ;

### **Préambule**

La loi du 1er décembre 2008 généralisant le revenu de solidarité active et réformant les politiques d'insertion confie aux Départements un rôle de chef de file dans la définition et la conduite des politiques d'insertion.

Un Programme Départemental d'Insertion définit la politique départementale d'accompagnement social et professionnel, recense les besoins d'insertion et l'offre locale d'insertion, et planifie les actions d'insertion correspondantes pour les bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active.

Afin de mettre en œuvre la politique départemental d'insertion, un Pacte Territorial pour l'Insertion est établi entre le Département et les parties intéressées. Ce pacte détermine notamment les modalités de coordination des actions entreprises par les différents acteurs pour favoriser l'insertion sociale et professionnel des personnes fragiles

L'action conjointe des partenaires, dans le cadre d'une politique coordonnée et concourant à l'insertion des publics les plus éloignés de l'emploi, constitue en effet l'enjeu principale du Pacte Territorial pour l'Insertion.

Le Conseil Départemental de l'Aveyron a adopté le 3 avril 2017 un Programme Départemental d'Insertion pour la période 2017-2021; et le présent Pacte Territorial pour l'Insertion est conçu comme un document directeur constituant un cadre d'intervention à l'échelle du département pour mobiliser les partenaires dans la mise en œuvre transversale de ces politiques.

### I- La gouvernance du Pacte Territorial pour l'insertion

La commission permanente du Conseil Départemental est compétente pour approuver les politiques d'insertion mises en œuvre par le Département.

Afin d'associer les partenaires du Pacte Territorial pour l'Insertion à l'élaboration et aussi suivi de ces politiques, un Comité d'Elaboration et de suivi est installé. Il se réunira à minima une fois par an.

### A- Le Comité d'Elaboration et de suivi du Pacte Territorial pour l'Insertion

### 1- La mission du comité

Le Comité d'Elaboration et de suivi du Pacte Territorial pour l'Insertion est l'instance partenariale chargée du suivi de la mise en œuvre et de l'évaluation des projets listés dans le cadre du Pacte.

A ce titre, le Comité d'Elaboration et de suivi :

- Présente un diagnostic actualisé de la situation sociale dans le département (emploi, chômage, pauvreté, revenu de solidarité active)
- Présente un bilan du partenariat entretenu par le Département avec les institutions et les partenaires
- Evalue la démarche du Pacte Territorial pour l'Insertion, notamment la mise en œuvre des projets du Programme Départemental d'Insertion
- Propose des actions nouvelles
- Présente les principaux indicateurs de suivi des actions du Programme Départemental d'insertion
- Recueille les observations des acteurs du programme, institutionnels et associatifs, ainsi que des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active

### 2- La composition du comité

Le comité d'élaboration et de suivi du Pacte Territorial pour l'Insertion est présidé par le Vice-président du Conseil Départemental en responsabilité des politiques d'Insertion.

Le comité d'élaboration et de suivi associera les membres signataires qui désigneront leur(s) représentant(s).

Le Comité d'élaboration et de suivi associera des représentants des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active et invitera toute personne ou institution qu'il souhaite.

### B- L'articulation du Pacte Territorial pour l'Insertion avec les autres projets

### 1- L'articulation avec les autres schémas

Le Pacte Territorial pour l'Insertion est l'outil contractuel de mise en œuvre des politiques d'insertion définies par le Département dans son Programme Départemental d'Insertion 2017-2021, et il a vocation à s'articuler avec les autres schémas, plans et programmes dont il est partenaire ou signataire.

- Le Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées de l'Aveyron 2016 - 2021
- Le Schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage 2012 2019
- Le plan national de Lutte contre la Pauvreté
- Le Contrat de Ville de Rodez Agglomération 2015 2020
- Le Contrat de Ville de Villefranche-de-Rouergue 2015 2020
- Le Schéma Départemental des Services aux Familles de l'Aveyron 2016 2019

Par ailleurs la cohérence doit être observée entre le Pacte Territorial pour l'Insertion et la Convention d'appui aux Politiques d'Insertion conclues entre le Département et l'Etat pour la période 2017-2019.

### 2- L'articulation avec les projets de territoires d'action sociale

Les projets de territoires d'action sociale déclinent à l'échelon territorial les politiques sociales ou certains projets pour lesquels cet échelon est jugé pertinent.

Les projets initiés dans le cadre des projets de territoires 2015 - 2017 et qui sont en cours de mise en œuvre continueront à être réalisés à ce niveau. Il s'agit d'actions permettant :

- d'accompagner les bénéficiaires du RSA vers la prise en charge de leur problématique santé
- de proposer des solutions de garde d'enfants alternatives et adaptées aux bénéficiaires du RSA.

La cohérence sera recherchée entre les actions menées territorialement dans les prochaines étapes conduites par les Territoires d'Action sociale du Département et celles conduites dans le cadre du Pacte Territorial pour l'Insertion.

### II- Les engagements des partenaires

### A- Le Département de l'Aveyron

Chef de file de la politique d'insertion, le Département de l'Aveyron entend mobiliser l'ensemble de ses compétences en matière d'accompagnement social et d'insertion socio professionnelle afin de permettre le retour à l'emploi des publics qui en sont le plus éloignés, notamment les bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active.

Le Département assure sa responsabilité de gestion du droit au RSA visant à garantir l'accès au droit pour les publics bénéficiaires dans le respect des devoirs, notamment en luttant contre la fraude.

La logique de retour à l'emploi, mais aussi d'insertion sociale sera poursuivie dans le cadre du projet Parcours d'Insertion mis en œuvre depuis janvier 2013 et qui sera actualisé dans le cadre du Programme Départemental d'Insertion 2017-2021.

Le Département doit garantir la cohérence des interventions qu'il conduit dans le cadre du Programme Départemental d'Insertion, mais également des actions programmées dans le cadre du Programme Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées, ainsi que des initiatives développées dans le cadre du Développement Social Local (Projets de Territoires d'Action Social).

### B- L'Etat

Par l'intermédiaire de ses directions déconcentrées, l'Etat intervient sur plusieurs volets de l'action partenariale en faveur de l'Insertion mais aussi de lutte contre la pauvreté. Les services de l'Etat pilotent notamment le Service Public de l'Emploi et mobilisent les dispositifs emploi, et assurent le soutien et l'animation de la Politique d'Insertion par l'Activité Economique dans le cadre du Conseil Départemental de l'Insertion par l'Activité Economique.

C'est également au titre de leurs missions concourant à la cohésion sociale qu'ils appuieront le Département et ses partenaires dans la mise en œuvre du Pacte Territorial pour l'Insertion.

L'Etat contribue au financement des actions d'insertion conduites par le Département par l'intermédiaire du Fonds d'Appui aux Politiques d'Insertion. Sur la base d'une convention portant sur la période 2017-2019, une dotation financière annuelle permet de soutenir quinze actions d'insertion particulières, dont 12 sont des composantes du Programme Départemental d'Insertion.

L'Etat est enfin garant du déploiement de la Garantie Jeune dans le département.

### C- La Région Occitanie

Le concours de la Région aux politiques d'insertion dans le cadre du Pacte Territorial pour l'Insertion se fera notamment au titre de sa compétence de droit commun en matière de formation professionnelle. Ce concours pourra être élargi en vertu des nouvelles compétences transférées par la loi NOTRe à la collectivité régionale, notamment la lutte contre l'illettrisme, l'orientation professionnelle, l'emploi et la compétence économique.

La Région sera particulièrement présente sur le projet visant l'accès aux métiers d'aide au maintien à domicile pour les publics en insertion, au titre de sa compétence sur la formation professionnelle notamment, ainsi que sur le projet sur la définition d'une politique sur les savoirs de base.

### D- Pôle Emploi

La loi généralisant le RSA confie à Pôle Emploi un rôle essentiel dans l'accès à l'emploi des bénéficiaires du RSA. A ce titre Pôle Emploi se positionne comme un partenaire central dans la mise en œuvre du Pacte Territorial pour l'Insertion, l'objectif des politiques d'insertion étant le retour à l'emploi.

Dans le cadre de ses missions de droit commun et de son implication dans le service public de l'emploi, Pôle Emploi apporte des réponses adaptées aux bénéficiaires du RSA en recherche d'emploi, propose un accompagnement adapté et personnalisé traduit par la signature du Plan Personnalisé d'Accès à l'Emploi.

Au-delà des obligations légales, Pôle Emploi entretient avec le Département un partenariat local permettant de mettre en œuvre le dispositif d'accompagnement global, dispositif complémentaire et coordonné pour les chercheurs d'emploi cumulant également des freins sociaux.

### E- La Caisse d'Allocations Familiales de l'Aveyron

La Caisse d'Allocations Familiales de l'Aveyron est chargée du versement de l'allocation RSA aux bénéficiaires. Elle est également responsable de l'instruction des demandes de RSA, qui comprend l'accueil du demandeur mais aussi l'information du demandeur relative à ses droits et devoirs. Un accompagnement adapté sera mis en place avec le déploiement du téléservice RSA.

En complément de son intervention dans le cadre de la gestion du RSA, la Caisse d'Allocations Familiales mobilise son offre de service d'action sociale en faveur du logement, des évènements familiaux, ainsi que des aides en faveur de la petite enfance et de la jeunesse.

Au regard des priorités d'intervention, la Caisse d'Allocations Familiales agit en partenariat avec le Département pour le développement de politiques coordonnées en faveur de l'insertion des publics précaires.

### F- La Mutualité Sociale Agricole Midi-Pyrénées Nord

La Mutualité Sociale Agricole Midi-Pyrénées Nord est chargée de l'instruction des demandes de RSA pour les personnes relevant de son régime, ainsi que du versement de l'allocation.

Au-delà du versement de cette prestation légale, la Mutualité Sociale Agricole Midi-Pyrénées Nord développe une action sanitaire et sociale en faveur de ses adhérents, en particulier les bénéficiaires des minimas sociaux dont font partie les bénéficiaires du RSA.

L'implication de la Mutualité Sociale Agricole Midi-Pyrénées Nord trouve sa traduction dans les conventions de partenariats avec le Département qui lui délègue la

mission d'orientation et d'accompagnement des bénéficiaires du RSA relevant du régime agricole et soumis aux droits et devoirs. La Mutualité Sociale Agricole Midi-Pyrénées Nord joue son rôle de référent unique et propose un accompagnement social ou professionnel cohérent avec le projet Parcours d'Insertion.

### **G- La Mission Locale Départementale**

La Mission Locale Départementale de l'Aveyron est chargée de l'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans qui rencontrent des difficultés d'insertion professionnelle. A ce titre elle s'engage aux côtés du Département à mettre en œuvre plusieurs actions du Programme Départemental d'Insertion, notamment l'accompagnement professionnel qui lui est délégué par convention pour les bénéficiaires du RSA de moins de 25 ans en ayant le titre de référent unique.

La Mission Locale Départementale de l'Aveyron sera également associée à la réflexion qui sera conduite pour la révision du programme du Fonds d'Aide aux Jeunes en Difficultés, qui sera défini et mis en œuvre au regard notamment, des apports obtenus avec le déploiement de la Garantie Jeune.

### H-L'Union Départementale des Structures d'Insertion par l'Activité Economique

L'Union Départementale des Structures d'Insertion par l'Activité Economique de l'Aveyron regroupe les structures aveyronnaises de l'Insertion par l'Activité Economique. A ce titre elle représente les associations avec lesquelles le Conseil Départemental entretient un partenariat contractuel pour l'accueil et l'accompagnement socio professionnel des bénéficiaires du RSA qui sont prescrits dans le cadre de leur Parcours d'Insertion.

La participation de l'Union Départementale des Structures d'Insertion par l'Activité Economique de l'Aveyron à la mise en œuvre du Pacte Territorial pour l'Insertion s'inscrit dans une logique de facilitation des échanges permettant d'être constructifs dans l'élaboration des programmes d'intervention, leur mise en œuvre et leur évaluation.

### I- Le Réseau des Points Relais Emploi de l'Aveyron

Les Points Relais Emplois sont des partenaires du Département qui ont une délégation pour l'accompagnement socio professionnel des bénéficiaires du RSA qui sont en situation de recherche d'emploi.

Le partenariat contractuel leur confie le statut de référent unique et à ce titre ils accompagnent les bénéficiaires du RSA par la mise en œuvre du projet Parcours d'Insertion et par la rédaction et le suivi des Contrats d'Engagement Réciproque.

### J- Les structures d'aide à la création ou au développement d'entreprises

Les deux structures d'aide à la création ou au développement d'entreprise — BGE et TALENVIES - ont une délégation du département pour l'accompagnement socio professionnel des bénéficiaires du RSA qui souhaitent développer et vivre de leur activité.

Le partenariat contractuel leur confie le statut de référent unique et à ce titre ils accompagnent les bénéficiaires du RSA par la mise en œuvre du projet Parcours d'Insertion et par la rédaction et le suivi des Contrats d'Engagement Réciproque.

L'association pour le Droit à l'Initiative Economique intervient auprès des créateurs d'entreprise et de personnes en recherche d'emploi exclus du crédit bancaire classique, en leur offrant un accès aux financements (micro crédit permettant de débloquer l'accès aux financements habituels) et en leur proposant un suivi du projet.

### K- Les structures d'insertion sociale et professionnelle

Sous forme associative ou institutionnelle, les structures de l'insertion sociale accompagnent le Département pour accueillir les bénéficiaires du RSA les plus éloignés de l'emploi et proposent des solutions pour lever les freins à l'insertion sociale.

Le partenariat avec les structures d'insertion sociale sera entretenu par des conventions d'objectifs annuelles permettant de fixer les attentes du Département au regard de l'offre de service proposée par ces structures.

Ces structures seront par ailleurs invitées à participer aux actions ou projets identifiés dans le Programme Départemental d'Insertion et pour lesquels elles sont directement concernées.

### III- Les projets

Le programme Départemental d'Insertion de l'Aveyron 2017-2021 a retenu 13 projets qui pour certains ont été engagés préalablement à son adoption, d'autres feront l'objet de partenariats institutionnels ou seront mis en œuvre sur la durée du programme.

Les 13 projets du Programme Départemental d'Insertion 2017-2021 seront mis en œuvre dans le cadre de Pacte Territorial d'Insertion, leur état d'avancement est suivi dans le tableau de bord qui sera le document de référence à présenter au Comité d'Elaboration et de suivi du Pacte Territorial pour l'Insertion.

# POUR L'INSERTION 2017 – 2021 DU DEPARTEMENT DE L'AVEYRON ABLEAU DE BORD DU PROGRAMME DEPART

	Intitulé	Pilote	S	Calendrier			Objectifs	Mise en oeuvre
		V	Dómorraga	-	// 0	N.A		
			Dellialiage	U		Z		
	Pacte Territorial pour l'Insertion	DEI	2017	×	×		Signature d'un nouveau PTI en septembre 2017	Document de mise en œuvre du PDI Signature avec les partenaires
	Comité d'élaboration et de suivi du PTI	DEI	2017	×	×		1 <sup>er</sup> Comité en septembre 2017 Réunion annuelle	Réunion de lancement Septembre / Octobre 2017 - Réunion annuelle
Gouvernance	Convention d'orientation et d'accompagnement du RSA	DEI	2017				Signature d'une nouvelle convention pour application au 1/1/2018	ţ
	Conventions de gestion du RSA	DEI	2018				Signature de nouvelles conventions pour application au 1/6/2018	Conventions actuelles portent sur la période 2015-2018
	Protocole d'organisation Département / Pôle Emploi	DEI	2017				Signature d'un nouveau protocole pour application en 2018	Protocole actuel adopté en 2011
	Règlement du Partenariat avec les structures d'insertion sociale et socio professionnelle et des Projets collectifs d'insertion	DEI	2016	×	×	×	Nouveau règlement 2017 Applicable partenariats 2017	Révision du programme terminée Fiche 24 du RDAS adoptée le 3/4/2017
Règlements	Règlement des Aides Individuelles à l'Insertion	DEI	2016	×	×	×	Nouveau règlement 2017 Applicable au 1/06/2017	Révision du programme terminée Fiche 24 bis du RDAS adoptée le 3/4/2017
	Règlement du Fonds d'Aide aux Jeunes en Difficultés	DEI	2017				Nouveau règlement 2018	Révision à engager Action N°13 du PDI
	Garantir l'accès au droit dans le respect des devoirs	DEI	2018	×			Redéfinir les objectifs et le format de la réunion d'information, ainsi que les documents	Réforme du dispositif d'information sur les droits et devoirs liés au RSA
	Lutter contre la fraude au Rsa et établir un Plan de prévention	DEI	2017	×			Continuer le contrôle des droits au RSA Mettre en œuvre le plan de prévention en début d'année 2018	La mission de contrôle est mise en œuvre, le plan de prévention est à finaliser
	3 Mettre à jour le projet Parcours d'Insertion	DEI	2019				Mise en œuvre du nouveau référentiel en 2019/2020	Référentiel applicable depuis 2013 Mise à iour à engager après les autres proiets
	4 Agir vite avec les nouveaux entrants dans le dispositif RSA	DEI	2018				Mise en place d'un dispositif en 2019	Mettre en place un dispositif d'intervention rapide pour les nouveaux Brsa
	5 Réviser le règlement des Projets collectifs d'Insertion	DEI	2017	×	×	×	Nouveau règlement 2017 Applicable partenariats 2017	Révision du programme terminée Fiche 24 du RDAS adoptée le 3/4/2017
	6 Réviser le règlement des Aides Individuelles à l'Insertion	DEI	2016	×	×	×	Nouveau règlement 2017 Applicable au 1/06/2017	Révision du programme terminée Fiche 24 bis du RDAS adoptée le 3/4/2017
Actions / Projets	7 Redéfinir la coordination des actions avec Pôle Emploi	DEI Pôle Emploi	2017				Révision du protocole pour mise en application en 2018	Protocole actuel adopté en 2011
	8 Favoriser le placement et le maintien dans l'emploi	DEI	2017				Développement de la mission en 2017	Développement d'une mission de placement dans l'emploi en faveur des Brsa
	9 L'accès aux métiers d'aide au maintien à domicile pour les publics en insertion	DEI	2017	×	×		GTEC en 2017 Placement dans l'emploi en 2018 - 2020	Coordination PDI et convention avec la CNSA Appel d'offres en cours (26/06/2017)
	10 Optimiser les partenariats avec les acteurs de l'Insertion par l'Activité Economique	DEI	2016	×	×	×	Application pour les conventions de partenariat 2017	Concertation terminée et partenariats adaptés dès l'année 2017
	11 Définir une politique d'accompagnement « très sociale » pour les Brsa longue durée	DEI	2018				Révision du règlement en 2019 et applications dans les conventions de partenariat	Définition d'une politique ciblée «très sociale »
	12 Définir une politique sur les savoirs de base	DEI	2016	×	×	×	Révision du règlement en 2017 et application dans les conventions 2017	Concertation terminée et partenariats adaptés dès l'année 2017
	13 Réviser le règlement du FAJD au regard de la Garantie Jeune	DEI	2017				Nouveau règlement FAJD pour 2018	Attendre le premier bilan de la garantie jeune
E Engagé – P Program.	E Engagé – P Programmé – V Validé – M Mise en œuvre							בייייייייייייייייייייייייייייייייייייי

# AXE 1- Garantir la gestion du RSA dans le respect des Droits et Devoirs

Fiche N° 1

### **ACTION**

Garantir l'accès au droit dans le respect des devoirs

Impact de la méthode d'information

Garantir i acces au droit dans le respect des devoirs	
CONSTAT	PILOTAGE
La loi sur le Rsa impose le respect des droits et devoirs pour les bénéficiaires du Rsa.  Afin que ces devoirs soient respectés au mieux, il convient de développer l'information à destination des bénéficiaires du Rsa.  Actuellement l'information est donnée au moment de la demande de Rsa puis complétée lors de réunions d'informations collectives. Un bilan de ces réunions a été réalisé en 2016 et met en évidence certains écueils auxquels il conviendra de remédier pour garantir au maximum de bénéficiaires une information utile.	Direction Emploi Insertion Service Insertion Sociale
OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTEURS A MOBILISER
Définir une stratégie de communication efficace sur les droits et devoirs à destination des bénéficiaires du Rsa.	Conseil Départemental : Territoires d'Action Sociale Partenaires qui ont la qualité de référent unique : BGE, Talenvies, PRE, MSA, UDAF, CCAS Rodez, Habitats Jeunes, Mission Locale Départementale, CAF, Pôle Emploi
RESULTATS ATTENDUS	ECHEANCIER
Information plus complète sur les droits et devoirs et à destination d'un plus grand nombre de bénéficiaires, pour que chacun des deux volets soit respecté.	2018
MISE EN OEUVRE	NATURE DE L'ACTION
<ul> <li>Définition d'une méthode de communication efficace</li> <li>Création ou actualisation d'outils permettant la diffusion de l'information</li> <li>Utilisation des outils par les acteurs concernés</li> </ul>	Etude Concertation Coordination Actualisation Création / Mise en œuvre
EVALUATION  Mise en place de la méthode d'information	TRANSVERSALITE
destination d'un plus grand nombre de bénéficiaires, pour que chacun des deux volets soit respecté.  MISE EN OEUVRE  - Bilan des réunions collectives droits et devoirs - Définition d'une méthode de communication efficace - Création ou actualisation d'outils permettant la diffusion de l'information - Utilisation des outils par les acteurs concernés	Etude Concertation Coordination Actualisation Création / Mise en œuvre

### ACTION

Lutter contre la fraude au RSA et établir un plan de prévention

CONSTAT		PII	LOTAGE
· 10. 145 10. 14 10. 15 10. 15 10. 15 10. 15 10. 15 10. 15 10. 15 10. 15 10. 15 10. 15 10. 15 10. 15 10. 15 10		(2) [[] [[] [] [[] [] [] [] [] [] [] [] []	NUMBER OF STREET

Les contrôles des bénéficiaires du Rsa étaient jusqu'en 2016 assurés uniquement par les organismes de versement de l'allocation (CAF et MSA). Aujourd'hui le Conseil Départemental souhaite intensifier la lutte contre la fraude au Rsa.

En 2016 un contrôleur a été recruté et un premier bilan à mis en avant la nécessité de poursuivre et de développer les contrôles, mais également de faire de la prévention afin de limiter l'installation de situations frauduleuses.

Direction Emploi Insertion Service Insertion Sociale

### OBJECTIFS OPERATIONNELS

Lutter contre la fraude à l'allocation Rsa, Contrôler les déclarations des allocataires, Prévenir les éventuelles fraudes au Rsa.

### **ACTEURS A MOBILISER**

Conseil Départemental : Territoires d'Action Sociale Partenaires qui ont la qualité de référent unique : BGE,Talenvies, PRE, MSA, UDAF, CCAS Rodez, Habitats Jeunes, Mission Locale Départementale, CAF, Pôle Emploi

### **RESULTATS ATTENDUS**

Dissuader les entrées frauduleuses dans le dispositif Rsa Repérer et sanctionner les fraudeurs à l'allocation Rsa Récupérer les sommes indues

### **ECHEANCIER**

2017

### MISE EN OEUVRE

- Elaboration et diffusion d'un plan de prévention (document cadre, supports de communication),
- Elaboration annuelle d'un plan de contrôle
- Réalisation de contrôles sur pièces et sur place

### NATURE DE L'ACTION

Etude

Concertation

Coordination

Actualisation

Création/Mise en œuvre

### **EVALUATION**

Rapport annuel de lutte contre la fraude Evaluation du volume de la fraude au Rsa (nombre, densité, sommes indues, rapport coût/avantage)

### TRANSVERSALITE

Les contrôles internes sont intégrés dans la mission générale de lutte contre la fraude aux prestations sociales du PSD.

lans son Fiche N° 3	
PILOTAGE	
Direction Emploi Insertion Service Insertion Sociale	
ACTEURS A MOBILISER	
Conseil Départemental : Territoires d'Action Sociale Partenaires qui ont la qualité de référent unique : BGE, Talenvies, PRE, MSA, UDAF, CCAS Rodez, Habitats Jeunes Mission Locale Départementale UDSIAE	
ECHEANCIER	
2019	
NATURE DE L'ACTION	
NATURE DE L'ACTION  Etude Concertation Coordination Actualisation Création / Mise en œuvre	

**TRANSVERSALITE** 

**EVALUATION** 

Indicateur de réalisation : Adoption du nouveau référentiel Indicateur de résultat : A définir dans le nouveau référentiel

AXE 2— Accompagner chaque bénéficiaire du RSA de parcours d'insertion	lans son Fiche N° 4	
ACTION		
Agir vite avec les nouveaux entrants dans le dispositif RSA		
CONSTAT	PILOTAGE	
Plus la durée d'inscription dans le dispositif RSA est longue, plus il est difficile d'en sortir.  Les nouveaux entrants dans le dispositif RSA s'engagent dans le processus d'accompagnement qui s'inscrit dans la durée.  Pour rebondir rapidement, ces nouveaux entrants doivent pouvoir bénéficier dès l'entrée dans le dispositif d'un ensemble d'informations et de services qui leur permette de ne pas s'installer dans le Rsa et de revenir vers l'emploi.  La mise en place d'un dispositif d'intervention rapide doit pouvoir être proposé aux nouveaux entrants dans le Rsa	Service Insertion Sociale	
OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTEURS A MOBILISER	
Etre plus réactif dans la prise en charge des nouveaux entrants dans le dispositif Rsa.  Proposer dès les premiers jours d'entrée dans le dispositif Rsa un ensemble d'information et de services pratiques aux nouveaux bénéficiaires du Rsa en amont de l'accompagnement qui sera proposé ensuite par le référent unique.		
RESULTATS ATTENDUS	ECHEANCIER	
Les nouveaux entrants doivent collecter des informations et services leur permettant de rebondir rapidement pour ressortir au plus tôt du dispositif Rsa.	2018	
MISE EN OEUVRE	NATURE DE L'ACTION	
<ul> <li>Repérage des nouveaux entrants</li> <li>Définition d'un dispositif d'accompagnement spécifique dès l'entrée dans le dispositif RSA</li> <li>Mise en œuvre de la procédure par les acteurs concernés.</li> </ul>	Etude Concertation Coordination Actualisation Création / Mise en œuvre	
EVALUATION	TRANSVERSALITE	
Indicateur de réalisation: mise en place d'un dispositif d'intervention rapide Indicateur de résultat: mesurer les sorties rapides du dispositif Rsa (à définir au cours du projet).		

AXE 2- Accompagner	chaque	bénéficiaire	du	RSA	dans	son
parcours d'insertion						

Fiche N° 5

Λ	CI		0	MI
H		ш	u	IV

Réviser le règlement des Projets Collectifs d'Insertion

CONSTAT	PILOTAGE
Le règlement des projets collectifs d'insertion est entré en vigueur au 1 <sup>er</sup> janvier 2013.  Ce règlement fixe les modalités de partenariat entre le Conseil Départemental et les structures œuvrant dans le domaine de l'insertion sociale ou socioprofessionnelle pour l'accompagnement des bénéficiaires du Rsa.  Ce règlement doit être mis à jour pour s'adapter à la conjoncture actuelle.	Direction Emploi Insertion Service Insertion Sociale Service Insertion professionnelle
OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTEURS A MOBILISER
Adopter un nouveau règlement des Projets collectifs d'insertion qui tienne compte des besoins du Conseil Départemental et des orientations qui seront prises dans le PDI 2017.	
RESULTATS ATTENDUS	ECHEANCIER
Nouveau règlement des projets collectifs d'insertion.	2017
MISE EN OEUVRE	NATURE DE L'ACTION
<ul> <li>Définition des nouvelles modalités de partenariat</li> <li>Rédaction du nouveau règlement</li> <li>Application du nouveau règlement lors de la rédaction des conventions avec les structures partenaires du Conseil Départemental</li> </ul>	Etude Concertation Coordination Actualisation Création / Mise en œuvre
EVALUATION	TRANSVERSALITE
Adoption et application du nouveau règlement pour les partenariats à venir.	

AXE 2— Accompagner chaque bénéficiaire du RSA da parcours d'insertion	ans son	Fiche N° 6
ACTION		The respect to the section
Réviser le règlement des Aides Individuelles à l'Insertion		
Reviser te regiement des Aldes maividuelles à l'insertion		
CONSTAT	PILOTAGE	
	PILOTAGE Direction Emp	loi Insertion

1
ACTEURS A MOBILISER
Conseil Départemental : Territoires d'Action Sociale
ECHEANCIER
2016
NATURE DE L'ACTION
Etude Concertation Coordination Actualisation Création / Mise en œuvre
TRANSVERSALITE

PILOTAGE Direction Emp Service Insertion ACTEURS A I	on Professionnelle
Direction Emp Service Insertion	on Professionnelle
Direction Emp Service Insertion	on Professionnelle
ACTEURS A	on Professionnelle
And Committee of the Co	MOBILISER
ôle Emploi	
·	
CHEANCIER	2
017	
NATURE DE	L'ACTION
concertation coordination actualisation	e en œuvre
RANSVERSA	ALITE
	NATURE DE Etude Concertation Coordination Actualisation Création / Mis

AXE 3— Favoriser le retour à l'emploi des bénéficiai RSA	res du	Fiche N° 8
ACTION		
Favoriser le placement et le maintien dans l'emploi des bér	néficiaires du l	RSA
CONSTAT	PILOTAGE	
Les bénéficiaires du Rsa ont des difficultés à retrouver un emploi car ils cumulent les difficultés sociales ou professionnelles, notamment le manque de qualification. Le service public de l'emploi tel qu'il est organisé prend insuffisamment en considération ces publics. Le Département doit s'impliquer plus fortement pour permettre à ces personnes d'envisager un retour à l'emploi.	TO VICE STREET, STREET, STREET,	nploi Insertion rtion Professionnelle
OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTEURS A	A MOBILISER
Développer un service de placement pour permettre aux bénéficiaires du Rsa de retrouver un emploi.	Etat : Fonds	Social Européen
RESULTATS ATTENDUS	ECHEANCI	ER
Le service doit permettre de mieux connaître les bassins d'emploi, de prospecter les entreprises, de collecter et diffuser ces offres d'emploi, tout en gérant les candidatures des bénéficiaires du Rsa, qui bénéficieront d'un suivi personnalisé.	2017-2018	
MISE EN OEUVRE	NATURE D	E L'ACTION
-rédaction du cahier des charges sur la définition des compétences recherchées, de la mission à développer et des résultats attendus -développement du service par le prestataire retenu	Concertation Coordination Actualisation	า
EVALUATION	TRANSVER	SALITE
<ul> <li>Mise en place du service</li> <li>Mesure des résultats de placement dans l'emploi</li> </ul>		
		and the second s

ή.

AXE 3– Favoriser le retour à l'emploi des bénéficiai RSA	Fiche N° 9
ACTION	
L'accès aux métiers d'aide au maintien à domicile pour les p	publics en insertion
CONSTAT	PILOTAGE
L'Aveyron compte une part importante de personnes âgées avec un niveau de dépendance assez élevé. Les services d'aide à domicile expriment des difficultés dans le recrutement de personnel des aides à domicile. Les difficultés de recrutement risquent de prendre de l'ampleur dans les années à venir.  Parmi les bénéficiaires du RSA en recherche d'emploi, certains pourraient être employables sur des métiers d'aide à domicile	DEI DPAPH
OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTEURS A MOBILISER
Le Département souhaite engager une démarche pour favoriser l'accès à l'emploi des personnes en insertion vers les métiers de l'aide du maintien au domicile	
RESULTATS ATTENDUS	ECHEANCIER
Phase 1 – Réaliser une Gestion Territoriale des Emplois et Compétences sur les métiers d'aide à domicile. Phase qui sera conduite avec les acteurs concernés du service public de l'emploi et des services d'aide à domicile.  Phase 2 – Placement dans l'emploi d'aide au maintien à domicile pour des personnes en insertion. Au regard de la GTEC, rapprocher l'offre et la demande d'emploi (détection, formation, accompagnement).	2018 – 2020 – Placement dans l'emploi
MISE EN OEUVRE	NATURE DE L'ACTION
Convention avec la Caisse Nationale Solidarité Autonomie (CNSA) Réalisation de l'étude GTEC Action de Placement dans l'emploi	Etude Concertation Coordination Actualisation Création / Mise en œuvre
	TDANICY/EDCALITE
EVALUATION	TRANSVERSALITE

AXE 3— Favoriser le retour à l'emploi des bénéficients RSA	Fiche N° 10
ACTION	
Optimiser les partenariats avec les structures de l'Insertio	n par l'Activité Economique
CONSTAT	PILOTAGE
Le Département est partenaire des structures de l'IAE qu'il soutient en participant à l'aide au poste par le biais du co-financement des CDDI pour les bénéficiaires du RSA et le versement d'une aide à l'accompagnement pour les personnes les plus éloignées de l'emploi (à profil strictement « social »).	Direction Emploi Insertion Service Insertion Sociale Service Insertion Professionnelle Etat – Dans le cadre du CDIAE
OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTEURS A MOBILISER
Optimiser le partenariat avec les structures de l'IAE en reprécisant le public cible et les résultats attendus en termes d'insertion (sociale et) professionnelle.	Conseil Départemental : Territoires d'Action Sociale UDSIAE Structures d'insertion Etat dans le cadre du CDIAE
RESULTATS ATTENDUS	ECHEANCIER
Une meilleure adéquation entre les besoins du Département et l'offre des structures de l'Insertion par l'Activité Economique.	2017
MISE EN OEUVRE	NATURE DE L'ACTION
<ul> <li>Concertation Conseil Départemental/UDSIAE/Etat</li> <li>Adaptation du règlement intérieur du partenariat IAE</li> <li>Conventions d'objectif 2017</li> </ul>	Etude Concertation Coordination Actualisation Création / Mise en œuvre
EVALUATION	TRANSVERSALITE
<ul> <li>Adoption des modalités de partenariat entre le Conseil Départemental et les structures de l'IAE dans le règlement intérieur des projets collectifs.</li> <li>Indicateurs de résultats : à définir et valider dans le</li> </ul>	

.

AXE 4- Optimiser l'offre d'insertion pour lever les fe	roine à						
l'insertion	reins a	Fiche N° 11					
ACTION	ACTION						
Définir une politique d'insertion très sociale pour les bénéfic	ciaires du RS	SA longue durée					
CONSTAT	PILOTAG						
Certains bénéficiaires du Rsa rencontrent d'importantes difficultés sociales qui conduisent à les inscrire dans le dispositif RSA pour une longue durée.  Pour ce public, l'insertion professionnelle n'est pas immédiatement envisageable et un accompagnement particulier, à vocation très sociale, doit être mené. Le cadre d'intervention de cet accompagnement très social doit donc être défini.	Direction Emploi Insertion Service Insertion Sociale						
OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTEURS	A MOBILISER					
Créer un Parcours d'Insertion spécifique avec des modalités et des outils adaptés à ces situations.	d'Action So Référents u l'accompag MSA, UDAF Jeunes Structures s Conseil dép	partemental : Territoires poiale uniques pour gnement social: F, CCAS Rodez, Habitats sociales partenaires du partemental : Village 12, iade, CRAISAF					
RESULTATS ATTENDUS	ECHEANC	IER					
Définir un parcours d'insertion spécifique qui s'attache à maintenir du lien social pour les bénéficiaires du Rsa les plus précaires.	2018						
MISE EN OEUVRE	NATURE I	DE L'ACTION					
<ul> <li>Identification des problématiques et des besoins pour les bénéficiaires en très grandes difficultés sociales.</li> <li>Définition de la politique d'insertion très sociale à mettre en œuvre</li> </ul>	Etude Concertation Coordination Actualisation	on					

# Définir un parcours d'insertion spécifique qui s'attache à maintenir du lien social pour les bénéficiaires du Rsa les plus précaires. MISE EN OEUVRE - Identification des problématiques et des besoins pour les bénéficiaires en très grandes difficultés sociales. - Définition de la politique d'insertion très sociale à mettre en œuvre - Rédaction du Parcours d'Insertion « très social » - Insertion dans le référentiel général « Parcours d'Insertion » - Application de ce nouveau Parcours d'Insertion EVALUATION TRANSVERSALITE

AXE 4— Optimiser l'offre d'insertion pour lever les f l'insertion	reins à	Fiche N° 12
ACTION		
Définir une politique sur les savoirs de base		
CONSTAT	PILOTAG	E
La problématique des savoirs de base est un préalable à tout projet de retour à l'emploi Jusqu'à présent le Département s'est investi dans la politique des savoirs de base en soutenant financièrement les structures proposant ce type de formation.  Afin d'optimiser et de favoriser l'accès des bénéficiaires à ce type de formation, une politique concertée et coordonnée sur le département s'impose.	Direction Emploi Insertion Service Insertion Sociale	
OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTEURS	A MOBILISER
Définir au niveau départemental une politique coordonnée sur les actions conduites en matière de savoirs de base.	d'Action So Conseil Rég Partenaires Départeme	gional s du Conseil ental : Accès Logement, CRAISAF, Myriade
RESULTATS ATTENDUS	ECHEANC	AND THE STATE OF T
Une coordination départementale entre les actions portées par chacune des structures.	2017	
MISE EN OEUVRE	NATURE	DE L'ACTION
<ul> <li>Détermination des besoins en la matière</li> <li>Recherche de solutions adaptées</li> <li>Harmonisation des pratiques entre les différents acteurs</li> <li>Rédaction des conventions de partenariat</li> </ul>	Etude Concertation Coordination Actualisation Création / I	on
EVALUATION	TRANSVE	RSALITE
<ul> <li>Indicateurs de réalisation : Signature des conventions de partenariat.</li> <li>Indicateurs de résultats : A définir et valider dans le cadre du PTI.</li> </ul>		

AXE 4- Optimiser l'o	ffre d'insertion	pour lever l	es freins à
l'insertion			

Fiche N° 13

### **ACTION**

Réviser le Fonds d'Aide aux Jeunes au regard de la Garantie Jeune

CONSTAT	PILOTAGE		
Les aides du Fonds d'Aide aux Jeunes ont pour objectif de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 18 à 25 ans et de leur apporter des secours temporaires. Le dernier règlement du Fonds d'Aide aux Jeunes en Difficulté est entré en vigueur au 1 <sup>er</sup> janvier 2013. Ce règlement fixe les règles d'attribution de ces aides et doit être mis à jour pour tenir compte notamment des nouveaux dispositifs à destination des jeunes récemment entrés en vigueur et en particulier la Garantie Jeune depuis septembre 2016 en Aveyron.			
OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTEURS A MOBILISER		
	Conseil Départemental : Territoires		
Adopter un nouveau règlement des aides du Fonds d'Aide	d'Action Sociale		
aux Jeunes en Difficulté qui tienne compte des besoins des	Mission Locale Départementale		
18-25 ans et des nouveaux dispositifs entrés en vigueur tels			
que la Garantie Jeune.	ECHEANICIED		
RESULTATS ATTENDUS	ECHEANCIER		
Nouveau règlement du Fonds d'Aide aux Jeunes en Difficulté sous la forme d'une fiche à insérer dans le Règlement Départemental des Aides Sociales.	2017		
MISE EN OEUVRE	NATURE DE L'ACTION		
- Définition des besoins et des orientations stratégiques	Etude		
et techniques à retenir	Concertation		
- Rédaction du nouveau règlement	Coordination		
- Paramétrage dans le logiciel IODAS	Actualisation		
- Diffusion et application du nouveau règlement	Création / Mise en œuvre		
EVALUATION	TRANSVERSALITE		
Adoption et application du nouveau règlement.			

### IV- Les indicateurs de suivi

Les indicateurs de suivi seront présentés au Comité d'élaboration et de suivi du Pacte Territorial pour l'Insertion.

L'analyse de ces indicateurs et les commentaires permettant mesurer l'impact de nos politiques d'insertion au regard du contexte économique et social du Département seront présentés en complément.

		2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
	Foyers Bénéficiaires du RSA	3 939	3 705					
<u></u>	Personnes Couvertes Par le RSA	6 904	7 267					
Général	Entrées RSA	3 119	2 535					
	Sorties RSA	1 851	3 492					
	Rapport E/S	1,68	0,73					
	Entrées RSA	/	937					
Emploi	Sorties RSA	/	1 338					
	Rapport E/S	/	0,70					
e	Entrées RSA	/	292					
Socio Pro	Sorties RSA	/	366					
Š	Rapport E/S	/	0,80					
	Entrées RSA	/	734					
Social	Sorties RSA	1	1 006					
	Rapport E/S	/	0,73					
	CAE signés	137	100					
idés	Taux de sortie +	24 %	26%					
Contrats aidés	CIE signés	47	55					
Cont	Taux de sortie +	23%	41%			S. P.		
	CDDI signés	/	53					

### V- Durée

Le Pacte Territorial pour l'Insertion est conclu pour la durée du Programme Départemental d'Insertion 2017-2021, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2017.

Il peut faire l'objet d'une actualisation par avenant ou de précision avec chacune des parties par convention particulière.

### VI- Communication

Les signataires s'engagent à valoriser ce partenariat pendant la durée de la convention. Lorsque qu'un partenaire développe un projet de communication concernant le Pacte Territorial pour l'Insertion, il prend l'attache du Département pour lui soumettre le projet et fait apparaître l'image et le nom des autres partenaires sur les documents afférents.

Le Président du Conseil Départemental	La Préfète de l'Aveyron
	Cdela Nolutie
M Jean-François GALLIARD	Mme Catherine de La Robertie
La Présidente du Conseil Régional	Le Directeur Régional de Pôle Emploi
ALL DELCA	* PAGENTAL TRE
Mme Carole DELGA	M Serge LEMAITRE
Le Directeur de la Caisse d'Allocations	Le Directeur de la Mutualité Sociale
Familiales de l'Aveyron	Agricole Midi-Pyrénées Nord
Church .	
M Stéphane BONNEFOND	M Philippe HERBELOT
Le Président de La Mission Locale	Le Président de l'Union Départementale
Départementale	des Structures de l'Insertion par l'Activité
	Economique
M Christophe SAINT-PIERRE	M Jean-Dominique GIOVANNONNI
Les Co-Présidents du Réseau des Points Relais Emploi	
Elennel	
M François BESSE	

Le Responsable de BGE	La Présidente de Talenvies
M Fabien KALA	Mme Catherine KART
Le Directeur Régional de l'Association pour	La Présidente de l'Union Départementale
le Droit à l'Initiative Economique  Xaver PAPAR  Directeur adjointuspan  ha llant Après	des Associations Familiales
M Christophe NICAUD	Mme Marie-Josée MOYSSET
Le Président du Centre Communal d'Action Sociale de Rodez	Le Président de Habitats Jeunes du Grand Rodez
And it is a Try corporation	At Catailly
M Christian TEYSSEDRE	M Jean-Marie RATAILLE
Mme Yolande BARTHELEMY	Le Président du Comité Rouergat d'Aide à l'Insertion Sociale par l'apprentissage du français M Christian RUSTAN
Le Président d'Accès Logement	Le Président de Village 12
	SHCCy)-
M Miche FAGES	M Richard SIAKOWSKI
Le Président de Mobilemploi	La Président du Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles
lafelle	
M Raymond RAYSSAC	Mme Anne-Marie BONNEFOUS



Conseil Départemental de l'Aveyron

Pôle des Solidarités Départementales

Direction de l'Emploi et de l'Insertion

Tél 05 65 73 67 30

dei@aveyron.fr